

Image not found or type unknown



Mon bailleur vend mon appartement

Par **kalynn**, le **16/11/2016** à **21:24**

Bonsoir,

Mon bail arrive à échéance le 05/10/2017.

Mon propriétaire veut vendre et m'a envoyé hier un recommandé avec prix de la vente.

Ai-je quant même la jouissance de l'appartement jusqu'à la fin de mon bail?

Merci d'avance pour vos réponses

Kalynn

Par **Visiteur**, le **16/11/2016** à **22:17**

Bonsoir,

Oui, il est tenu de le vendre occupé et de vous faire l'offre en tant que locataire, donc prioritaire.

Par **kalynn**, le **16/11/2016** à **22:21**

Merci Pragma ;)

Par **Lag0**, le **17/11/2016** à **07:41**

Bonjour,

Les informations données par Pragma sont pour le moins obscures...

En effet, s'il y a vente occupée, le locataire n'a aucune priorité d'achat, le bailleur n'a même pas d'obligation de l'en avertir.

On peut, au contraire, supposer que la LRAR reçue ici par le locataire est un congé pour vente, envoyé avec un peu d'avance (mieux vaut beaucoup d'avance qu'un peu de retard).

Et pour répondre à kalynn, votre bail reste, bien entendu, valable jusqu'au dernier jour.